Mémoire technique

Rénovation énergétique du site Waldeck Rousseau à Roanne (42)

Conformément au Règlement de la Consultation, le mémoire technique compte pour 60% de la note globale de l’offre (60 points).

**Le présent mémoire technique, concerne le lot N° :** *(1)*

………………………………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………………………

(1) Le candidat inscrit le numéro et l’intitulé exact du lot pour lequel il présente une offre et présente un mémoire technique pour chacun des lots auxquels il soumissionne.

En cas de groupement d’entreprises, un seul mémoire technique du groupement sera présenté.

# CRITERE N°1 : MOYENS DE L’ENTREPRISE, ORGANISATION DU CANDIDAT, MOYENS HUMAINS AFFECTES A L’OPERATION (10 points – 5 pages A4 en Arial 11)

Le candidat détaillera les moyens en personnel d’encadrement et d’exécution qu’il a envisagé pour mener à bien l’exécution de son marché. Il est important de ne parler que du personnel affecté spécifiquement au chantier du collège, à détailler impérativement pour chaque corps d'état suivant la sous décomposition du lot.

Le candidat précisera notamment :

* L’interlocuteur principal, les moyens humains d’encadrement, de conduite de chantier, et en études. Les diplômes, qualifications, rôle et expériences devront être indiqués. Des CV pourront être mis en annexe.
* Le nombre de personnes affectés au chantier en précisant ses effectifs minimums et de pointe selon le cadencement et les phases du chantier. Les effectifs seront détaillés par tâches, par corps d’états ou par métier, et par équipes.
* Le candidat proposera un organigramme détaillant l’ensemble des moyens humains qui seront affectés à la réalisation de la présente opération, notamment pour les candidats se présentant en groupement d’entreprises
* Les heures d’insertion

# CRITERE N°2 : METHODOLOGIE GENERALE EMPLOYEE PAR L’ENTREPRISE (15 points – 6 pages A4 en Arial 11)

Au regard des spécificités de l’opération et du contenu des travaux détaillé dans les pièces techniques du dossier, le candidat explicitera la méthodologie et les moyens spécifiques qu’il compte mettre en place pour mener à bien son chantier (installation de chantier, approvisionnement, logistique, travaux, interfaces avec les autres corps d’état, déroulement des opérations, …).

Le candidat précisera notamment :

* Expliciter la méthodologie particulière envisagée par le candidat pour respecter toutes ces contraintes d’intervention. (analyse des contraintes du site et solutions envisagées, gestion des interfaces, déroulement…)
* Les moyens matériels spécifiques envisagés pour mener à bien ses travaux, au regard des spécificités techniques, contextuelles et architecturales du projet. (installation de chantier, approvisionnement, levage, manutentions, accès, stockage, propreté du chantier…)

# CRITERE N°3 : DELAIS (15 POINTS – 4 pages A4 en Arial 11)

Dans le cadre du présent mémoire technique, il est demandé au candidat de présenter son analyse et compréhension des contraintes liées au planning et aux délais d’exécution du marché.

Le candidat précisera notamment :

* Sa méthodologie d’exécution et de gestion des aléas ainsi que ses outils de planification et de suivi
* Sa compréhension du planning et des enjeux liés à son lot
* Les dispositions qu’il compte prendre pour garantir le respect du planning TCE de l’opération (Anticipation, gestion des commandes, préparation des interactions avec les autres lots, flexibilité des équipes et capacité à mobiliser des moyens complémentaires…)
* Les conditions et dispositions que comptent prendre le candidat pour garantir sa réactivité sur le chantier et répondre aux sollicitations de la maîtrise d’œuvre et la maîtrise d’ouvrage (En phase de préparation de chantier, phase travaux et durant l’année de parfait achèvement)

# CRITERE N°4 : TYPE DE PRODUITS PROPOSES (15 POINTS – 5 Fiches Techniques)

Dans le cadre du mémoire technique il est demandé aux candidats de décrire de manière détaillée l’ensemble des mesures proposées pour la préservation de l’environnement tout au long de l’exécution du marché.

Le candidat présentera notamment :

* Qualité des produits proposés avec le cahier des charges
* Garantie, performance, durabilité, maniabilité, maintenabilité…
* Fiches techniques et certifications des produits proposés

# CRITERE N°5 : MESURES PROPOSÉES POUR LA PRÉSERVATION DE L’ENVIRONNEMENT (5 POINTS – 2 pages A4 en Arial 11)

Dans le cadre du mémoire technique il est demandé aux candidats de décrire de manière détaillée l’ensemble des mesures proposées pour la préservation de l’environnement tout au long de l’exécution du marché.

Le candidat présentera notamment :

* Les initiatives de l’entreprise en matière de développement durable et de réduction de l’impact de son activité sur l’environnement
* Les mesures particulières que l’entreprise mettra en place au cours du chantier attestant de l’engagement de l’entreprise envers la réduction de l’impact environnemental du chantier, notamment en termes de réemploi des matériaux et de performance sur le tri et le recyclage des déchets
* Sa compréhension des objectifs environnementaux du projet